



## CONDITIONS GÉNÉRALES – ACADEMY AST

Avec la signature de l'inscription, l'étudiant accepte les termes et conditions qui suivent

### 1. COURS D'ESPAGNOL.

- 1.1 Les cours d'espagnol seront enseignés dans des programmes individuels (15 jours, 4 semaines et 10 mois).
- 1.2 Le centre où les cours sont enseignés sera l'école de langue Carlos V.
- 1.3 Les professeurs des cours d'espagnol seront des locuteurs natifs de la langue espagnole.
- 1.4 Les élèves seront organisés par niveaux et les horaires définitifs seront communiqués avant le début du cours. L'École se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des besoins organisationnels.
- 1.5 Comprend :
  - Matériel nécessaire au cours d'espagnol (cahiers, stylos et autres matériels nécessaires)
  - Simulations de test de niveau espagnol.
  - Guide de l'élève, informations sur l'école et la ville.
  - Participation aux activités générales et gratuites de l'académie.
  - Wifi de l'Académie.
  - Attestation de participation au cours (sans validité officielle).
  - Service étudiant 8.00 h. à 22.00 h. du lundi au vendredi.
- 1.6 Ne comprend pas :
  - Accès à des activités spécifiques qui seront mises en place moyennant un coût
  - Frais officiels pour les examens de niveau
  - Tout ce qui n'est pas expressément inclus dans l'enregistrement ou dans les Conditions générales.

### 2. MATRÍCULA

- 2.1 Les conditions particulières de chaque programme en termes de durée, de sessions, de dates de début et l'objectif, les services contractuels et ainsi que les niveaux spécifiques et les activités associées viendront exprimé dans le budget accepté par l'étudiant et dans l'inscription.
- 2.2 Les étudiants doivent avoir un âge minimum de 14 ans.

### 3. PRIX

- 3.1 Le prix du cours comprend généralement :
  - Transfert à l'aéroport ou à la gare.



- Équipements sportifs (t-shirts, survêtements, pantalons...)
  - Visite de clubs sportifs (Valide pour le programme d'été et 10 mois)
  
  - 1 service de blanchisserie quotidien (vêtements de sport uniquement)
  - Assurance blessure.
  - Visite de joueurs professionnels (Valide pour le programme d'été et 10 mois)
  - Pension complète dans la résidence de l'académie les jours contractés dans le programme sélectionné.
  - 20 heures par semaine de football.
  - Matches amicaux contre des clubs locaux.
- 3.2 Le prix du cours ne comprend généralement pas :
- Le voyage lui-même (avion, train...)
  - Assurance voyage.

#### 4. HÉBERGEMENT

- 4.1 L'heure d'arrivée et de départ doit être communiquée une semaine à l'avance pour faciliter la gestion logistique avec la résidence. Le dimanche est le jour officiel d'entrée à partir de 17h et de départ avant 12:00 h.
- 4.2 La résidence où séjournent les étudiants sera Residencia Nodis Sevilla.
- 4.3 Tout changement d'accommodement demandé par l'étudiant sans motif valable entraînera un coût de gestion que l'étudiant supportera.
- 4.4 Une fois le séjour dans le logement commencé, il ne peut être laissé qu'en le communiquant par écrit une semaine à l'avance sauf si c'est pour des raisons de force majeure (raisons médicales, familiales ou personnelles graves)
- 4.5 L'étudiant s'adaptera à toutes les règles indiquées par la résidence Nodis Sevilla.
- 4.6 Dans le cas où l'étudiant est expulsé de la résidence, c'est l'étudiant qui portera les coûts d'un nouvel établissement pour son hébergement.
- 4.7 La résidence comprend la pension complète pour le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.

#### 5. TRANSPORTS

- 5.1 Le transfert à l'aéroport ou à la gare est inclus dans le prix.
- 5.2 L'heure d'arrivée et de départ doit être communiquée une semaine à l'avance pour faciliter la gestion de la logistique de transport.
- 5.3 L'académie indiquera à l'étudiant le lieu et l'heure du rendez-vous.



5.4 Tout changement pouvant survenir doit être communiqué au numéro de téléphone indiqué dans les informations de l'Académie et toujours suffisamment à l'avance pour que l'Académie puisse réorganiser le ramassage. Tous les frais supplémentaires que ces changements entraînent doit être supporté par l'étudiant.

5.5 Si l'étudiant ne se présente pas dans les 60 minutes suivant l'heure et le lieu convenus, le service sera annulé, mais l'étudiant devra toujours payer pour le service.

## 6. PROCÉDURE DE RÉSERVATION ET D'INSCRIPTION

6.1 L'étudiant doit envoyer correctement le formulaire « Academy AST Soccer - Application » complété et l'Académie confirmera la participation par courrier avec les conditions et le montant total du programme.

6.2 L'étudiant doit payer pour l'ensemble du programme et des services.

6.3 Chaque programme est associé à un cautionnement qui est détaillé dans le budget.

6.4 IMPORTANT : tant que le paiement de l'étudiant n'est pas reçu, son paiement ne sera pas bloqué et confirmé.

6.5 L'étudiant doit indiquer son nom et envoyer dans la mesure du possible une preuve de paiement à l'Académie pour tous les paiements effectués.

## 7. ANNULATIONS

7.1 Toute annulation doit être communiquée par écrit à l'adresse [info@academyast.com](mailto:info@academyast.com)

7.2 Pour les annulations effectuées un mois à l'avance, l'académie remboursera le montant du cours moins le montant de l'acompte (montant associé au budget)

7.3 Pour ceux effectués moins d'un mois à l'avance, l'académie ne remboursera aucun montant, mais l'étudiant peut reporter son séjour à une autre date et dans la mesure des disponibilités.

7.4 Une fois le programme commencé, si l'étudiant a dû l'abandonner pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Académie, aucun montant ne sera remboursé.

7.5 L'académie peut annuler le groupe du moment que la place n'est pas confirmée.

7.6 En raison d'un cas de force majeure ou de pandémie, l'étudiant aura le droit d'annuler sa participation au programme et recevoir le remboursement de tous les montants versés à ce jour.

## 8. GROUPES D'ÉCOLES DE LANGUES

8.1 L'élève passera un test de classement avant d'arriver à l'école qui permettra à l'école d'être en mesure de vous attribuer un groupe en fonction de votre niveau et de votre intérêt.



8.2 À l'arrivée de l'élève à l'école, un nouveau test de niveau sera effectué, cette fois personnel, pour confirmer le niveau de langues et intégrer l'étudiant dans le groupe final qui correspond à son niveau.

## 9. ASSURANCE ÉTUDIANT

9.1 L'académie dispose d'une assurance responsabilité civile générale et blessure pour tous et pour les incidents qui peuvent se produire dans les établissements, elle ne couvre pas les incidents survenant à l'extérieur.

9.2 L'étudiant peut souscrire une assurance de voyage privé pour couvrir le reste des incidents qui peuvent se produire. L'académie recommande de souscrire une assurance assistance médicale, en particulier pour ceux qui sont en dehors de l'Union européenne.

## 10. FORMATION

Tous les joueurs seront évalués lors de la première séance d'entraînement pour savoir dans un premier temps le niveau de football du joueur.

## 11. CONDITIONS DE L'ACADÉMIE

11.1 L'académie dispose d'un registre des plaintes conformément aux règlements officiels.

11.2 Il n'y aura pas de formation ou d'enseignement les jours fériés nationaux ou locaux (Séville)

11.3 La violence ou le manque de respect envers les autres collègues ou le personnel de l'Académie peut forcer l'étudiant à quitter le programme.

11.4 L'étudiant est conscient que l'académie peut capturer des images ou vidéos, dans tout format, afin d'alimenter la communication de l'activité de l'Académie. Ceux-ci peuvent être reproduits en format papier, sur les sites Web de l'académie, les réseaux sociaux, ainsi que dans les publications appartenant à l'académie. Le traitement de ce matériel se produira toujours dans le respect et conformément à la loi organique 3/2018, du 5 décembre 2018, Protection des données personnelles et garantie des droits numériques (LOPD GDD), pouvant exercer les droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition en ce qui concerne vos données de nature personnelle faisant l'objet de ces traitements, par courrier [info@academyast.com](mailto:info@academyast.com) électronique. Les images ne seront pas utilisées à d'autres fins.

11.5 Les présentes conditions générales doivent être signées avant que l'étudiant n'adhère au programme.